

2 avril

**CONSEIL MUNICIPAL séance du 2 avril****UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE**

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vente Ritzenthaler – Bertram / Biehle : section 1 parcelles 185/186/189 – 366 m<sup>2</sup>

**ONF : APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2016**

Le Conseil Municipal valide l'état d'assiette des coupes 2016 à savoir coupes irrégulières parcelles 17\_a, 17\_b et 16

**AGREMENT GARDE CHASSE**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la nomination de Monsieur Claude GISSELBRECHT comme garde-chasse des lots n° 2 et 3

**FISCALITE : VOTE DES TAUX POUR L'ANNEE 2015**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2 %

Les taux s'établissent pour 2015 comme suit :

Taxe d'Habitation (TH): 6.80 %

Taxe Foncière Bâti (TFB): 7.19 %

Taxe Foncière Non Bâti (TFNB): 41.11 %

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Antoine ALBRECQ, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean-Pierre WIDMER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

N'émet aucune observation et lui donne acte de la présentation du compte administratif lequel peut se présenter comme suit :

Sections	Résultats à la clôture de		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	l'exercice précédent		Affectation		Déficits	Excédents
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis		
Fonctionnement		180 997,47	337 014,13	334 224,60	-2 789,53	<b>52 744,81</b>
Investissement	53 163,13	0,00	93 826,79	154 098,09	0,00	<b>7 108,17</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>53 163,13</b>	<b>180 997,47</b>	<b>125 463,13</b>	<b>430 840,92</b>	<b>488 322,69</b>	<b>-2 789,53</b>
						<b>59 852,98</b>

## **COMPTE DE GESTION**

Le Conseil municipal vote le compte de gestion 2014 après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : excédent	52 744.81 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	52 744.81 €
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	7 108.17€

## **BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil municipal vote les crédits nécessaires à la couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement et arrête la balance comme suit :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 392 090 .00 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 93 400. 00 €

Le budget est voté par chapitre pour les deux sections.

## **DIVERS**

Marché paysan le 17/04/2015 de 16h à 19h

Inauguration maison de la Nature à Hirtzfelden le 3 mai 2015

Haut-Rhin propre : le 11 avril : rendez-vous devant le dépôt communal à 9 heures

Fête de Noël : nouvelle date à définir suite aux élections régionales – certainement en janvier

Animation villageoise 7 juin 2015 : à voir avec Groupama pour assurance

---

Date de création : **16/04/2015 @ 15:27**  
Catégorie : **Conseil Municipal 2015 - 2015**  
Page lue **274 fois**

---

